



Licences /logiciels /films

Par **Toto21**, le **31/05/2008** à **15:16**

Il y a quelque temps je créer un forum de partage de fichiers avec des licences libre.

Aujourd'hui certain membres de mon site se partage des films des logiciels non libre de droit.

Je voulais savoir donc ma responsabilité aux yeux de la lois en cas de problème ?

Par **novice43**, le **31/05/2008** à **20:06**

Bonjour,

Vous êtes le concepteur du forum, je présume que vous avez mis une charte et si vous êtes administrateur du forum, vous devez "radier" ceux qui ne respectent pas l'esprit de votre forum.

Si rien de cela, vous êtes au yeux de la loi responsable, et vous devez prendre les mesures qui s'imposent.

Cordialement,